Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260907-2026311CCAS-DE

Département des Côtes d'Armor
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS
N° 2026/3/11
CCAS DE PLEHEDEL

Séance du 7 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi sept septembre, à 18 heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel ROPERS, Président du CCAS.
La convocation porte la date du 31 août 2026.
Publiée le 17 septembre 2026.

Etaient présents : ROPERS Daniel, LE TREUST Nathalie, NAOUR Claudine, GUEZOU Jean-Yves, MOREAU Sandrine, CLECH Marie.
Etaient absents et excusés : DENIAUD-QUREOMES Sylvie, JEGOU Daniel, SAVIDANT Dominique.
Secrétaire de séance : MOREAU Sandrine désignée à l'unanimité.

PARTICIPATION AU REPAS DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Président propose à la Commission du CCAS d'organiser le repas des anciens à la Salle des Fêtes le mercredi 11 novembre 2026. Les personnes de plus de 70 ans sont invitées, les autres personnes qui souhaiteront y assister devront régler la somme de 30 €uros par repas.

Après délibération, la Commission Administrative du C.C.A.S. à l'unanimité :

- APPROUVE le tarif de 30 €uros fixé pour le repas des anciens,
- **DIT** que des titres seront émis à l'article 70688 pour les règlements.

Le Président du CCAS,
Daniel ROPERS :